

DATE DE CONVOCATION : 25 JANVIER 2019

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGER – J.P. SIMON – K. GAI – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA – E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET – J.P. ZUCCHI – C. MESLIER – C. MECHAIN – M.H. AUBINEAU – F. SARDIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : M. THINON-CLERC donne pouvoir à Karine GAI - P. ORMECHE donne pouvoir à Gaëlle MIGNON - P. FRÉON donne pouvoir à Jean-Pierre SIMON – Stéphanie LABROUSE donne pouvoir à Bernard LAFAYE - K. PERROIS donne pouvoir à J.P. ZUCCHI

CONSEILLER MUNICIPAL ABSENT: P. ORMÈCHE – P. FREON – S. LABROUSSE – M. THINON-CLERC – K. PERROIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel RAMBEAU

OBJET : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA REGION POUR LES LOCAUX COMMERCIAUX DESCROFFRES.

LE Conseil Municipal

VU le Code général des collectivités territoriales

Vu l'arrêté d'attribution d'un financement au titre de la Dotation d'équipement des territoires en date du 22 juin 2017 pour un montant de 162 802.50 €

Vu l'aide à la mise en œuvre d'opération dans le cadre de la stratégie de développement local menée par les acteurs locaux et le programme de développement rural Poitou-Charentes 2014-2020

CONSIDÉRANT les échanges avec La Région Nouvelle Aquitaine et le Pôle territorial Ouest Charente – Pays du Cognac concernant l'accompagnement financier du projet de magasin de producteurs locaux

CONSIDÉRANT les études architecturales réalisées par le cabinet d'architecture de Madame BUA pour la réhabilitation d'un bâti, propriété de la Commune, en locaux commerciaux et pour des travaux de réaménagement et de rénovation extérieurs au bâti

CONSIDÉRANT le programme établi par la maîtrise d'œuvre et validé par la Commune pour un montant de 600 374.43 € HT se décomposant comme suit :

| DEPENSES | Montant € HT | RECETTES | Montant € |
|---|-----------------------|-----------------|---------------------|
| Travaux extérieurs : Aménagement de parking | 58 000.00 € HT | DETR | 162 802.50 € |
| Bâtiment : travaux intérêts communs | 169 000.00 € HT | LEADER | 50 000 € |
| Locaux magasin de producteurs | 131 000.00 € HT | Autofinancement | 387 571.93 € |
| La Poste | 46 000.00 € HT | | |
| Boulangerie | 99 000.00 € HT | | |
| Salon de coiffure | 44 000.00 € HT | | |
| Ingénierie/études | 53 374.43 € HT | | |
| TOTAL Dont travaux HT 547 000.00 € HT | 600 374.43€ HT | TOTAL | 600 374.43 € |

CONSIDÉRANT le besoin attendu de valoriser le quartier du Plaineau, concomitamment à l'aménagement de bourg du centre ville et dont la 2^{ème} tranche fait l'objet d'un réaménagement du quartier ainsi que des axes routiers le traversant

CONSIDÉRANT ce quartier déjà pourvu d'équipement communautaire de commerces de boulangerie, d'un bar/tabac,

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de développer une activité commerciale pour dynamiser ce quartier

CONSIDÉRANT que l'installation d'un magasin de producteurs locaux répondrait à la diversité de l'offre marchande de la ville et produirait de l'attractivité au sein du quartier

CONSIDÉRANT que ce quartier est à immédiate proximité du site du Bain des Dames, labellisé « Sports de nature » par le Département et site qui recevra la flow vélo, essor touristique de la ville

CONSIDÉRANT la possibilité de solliciter une aide financière auprès de la Région

Après en avoir délibéré, **PAR 23 VOIX POUR**, le Conseil Municipal

CONFIRME la réalisation d'une opération de réhabilitation d'un bâti Descoffres en locaux commerciaux et réaménagement et rénovation des espaces extérieurs

ACCEPTE Le projet établi par la maîtrise d'œuvre cabinet de Madame BUA , architecte et chiffré à 600 374.43 € HT pour les travaux dont 131 000.00 € HT pour le magasin de producteurs

AUTORISE le maire à solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de la Région

AUTORISE le maire à signer tout document se rapportant à l'aide financière sollicitée

ACCEPTE le plan de financement prévisionnel tel qu'il sera présenté dans la demande de subvention auprès de la Région

| DEPENSES | Montant € HT | RECETTES | Montant € |
|--|-------------------------|-----------------|---------------------|
| Travaux extérieurs : Aménagement de parking | 58 000.00 € HT | DETR | 66 150 € |
| Locaux magasin de producteurs | 131 000.00 € H.T. | LEADER | 50 000 € |
| | | REGION | |
| | € HT | Autofinancement | 72 850.00 € |
| TOTAL | 189 000 .00 € HT | TOTAL | 189 000.00 € |

DIT que le calendrier des travaux est prévu pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres 2019

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2019.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE